

# Région Normandie. Développement du patrimoine et attractivité du territoire

## Création d'un comité régional du patrimoine

Au titre de sa politique culturelle et patrimoniale, la Région souhaite renforcer le développement du patrimoine et l'attractivité du territoire.

Hier, en assemblée plénière à Rouen, les élus régionaux ont décidé la création d'un comité régional du patrimoine et le déploiement de deux nouveaux dispositifs.

« Le Comité régional du patrimoine réunira aux côtés de la Région Normandie les cinq départements normands, la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie (Drac), la Fabrique de patrimoines en Normandie et la Fondation du patrimoine. Ce comité a pour objectifs d'animer un réseau de partenaires publics et privés du patrimoine, d'échanger sur les bonnes pratiques et de renforcer la professionnalisation des acteurs. Mais aussi de réaliser un diagnostic des forces et faiblesses du patrimoine culturel normand et de définir un plan d'actions partagé », explique la Région.

Les élus ont également voté la création de deux dispositifs. Le premier se nomme « Patrimoine en création(s) ». « Il est destiné aux acteurs culturels et gestionnaires de sites patrimoniaux et a pour objectif de soutenir la mise en œuvre de créations artistiques de qualité, valorisant de manière originale ou innovante

“ Le FN vote contre la garantie d'emprunt pour l'usine de pales, en cours de construction à Cherbourg-en-Cotentin. ”

**Benoît Arrivé**

Le maire de Cherbourg-en-Cotentin a écrit ce tweet lors de la séance plénière de la Région Normandie

le patrimoine normand », explique la communication de la Région.

### Aide à la conservation des bateaux

Le second se nomme « Dispositif d'aide à la conservation des bateaux du patrimoine ». « Cette aide régionale participe à la conservation du patrimoine maritime normand de bateaux d'intérêt patrimonial (label BIP) (NDLR : dans la Manche, le *Croix du Sud III* et le *Croix de Lorraine* sont par exemple deux bateaux labellisés), de bateaux inscrits ou classés au titre des monuments historiques, de bateaux d'intérêt historique, ou d'histoire des techniques ou ethnographique, par le financement de travaux d'entretiens. Les coûts éligibles concernent les réparations, la restauration ou la reconstitution, par des chantiers écoles, des bateaux afin d'assurer la préservation du patrimoine, ainsi que leur sécurité en mer », explique la Région.

### Les autres sujets abordés

Plusieurs autres sujets ont été abordés lors de cette session : l'adoption du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles, la nouvelle convention TER Région-SNCF Mobilités, 50 millions d'euros pour le projet d'aménagement des accès du pont Flaubert à Rouen, la confirmation du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024, dans lequel est intégré le quartier des Fourches-Charcot-Spänel à Cherbourg-en-Cotentin, la nouvelle politique régionale en faveur de la filière équine, ou encore le lancement en 2018 d'une monnaie normande.

Jean-Philippe MASSIEU

Vous êtes d'ailleurs tous invités à trouver un nom à cette future monnaie via le site internet de la Région Normandie : [www.normandie.fr/monnaie-normande](http://www.normandie.fr/monnaie-normande).



La création d'un dispositif régional d'aide à la conservation des bateaux du patrimoine a été votée hier à Rouen.

## Hydrolien à Cherbourg : la Gauche inquiète

Ancien président de la Région Haute-Normandie et président du groupe « Socialistes, Radicaux et Citoyens » à la Région Normandie, Nicolas Mayer-Rossignol a prononcé un assez long discours, entamé par ces mots : « Nous partageons votre volonté de continuer à investir et à agir puissamment pour le développement de la Vallée de la Seine, pas simplement de Paris au Havre comme l'avait maladroitement exprimé Nicolas Sarkozy à une époque. En réalité, c'est au bénéfice de l'ensemble du territoire de la Normandie qu'il faut agir. »

« Dans le développement de la vallée de la Seine, il y a le développement des énergies marines renouvelables. Il est décisif », poursuit Nicolas Mayer-Rossignol un peu plus loin. Et dans ce

chapitre, il cite « Cherbourg et l'hydrolien. » « Là aussi il y a des inquiétudes. À l'époque, le ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, avait annoncé qu'elle engagerait des appels d'offres commerciaux pour le développement de l'hydrolien sur Cherbourg. Là encore, nous avons une responsabilité collective. Ce n'est pas de la politique politicienne. Nous sommes vraiment sur un enjeu collectif pour que demain, nous ayons un engagement fort du Premier ministre, de l'État, et que les engagements pris par les majorités précédentes soient confortés. De la même façon que pour la gestion des ports, nous ne sommes pas certains que braquer l'État en disant « tout pour moi, tout pour la région, tout pour

la Normandie, et rien pour l'État » soit une bonne idée. D'ailleurs, il y a quelque chose d'intellectuellement saugrenu à dire que le développement de l'Axe Seine doit être un enjeu national, et donc que l'État doit s'en dessaisir ! ». Nous pensons qu'il faut être plus nuancé, estime le président du groupe SRC. Vous savez que la mesure de ces investissements est à plusieurs dizaines, centaines, voire plus, de millions d'euros et que la Région Normandie, même si elle était bien gérée jusqu'à présent, n'a pas, à elle seule, la capacité à s'engager à ce niveau [...]. Au-delà des revendications régionalistes stériles, il est important que l'argent et les actes suivent. Nos projets normands en ont besoin. »